



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier



AXIOME Audit et Stratégie
215 Rue Samuel Morse
Le Triade Bat 3 – CS 79016
34965 Montpellier Cedex 2

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.
12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier



AXIOME Audit et Stratégie
215 Rue Samuel Morse
Le Triade Bat 3 – CS 79016
34965 Montpellier Cedex 2

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.

12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

À l'assemblée générale de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des comptes courants débiteurs

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 30 juin 2024 pour un montant net de 227 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note « 2.3 Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de la situation nette, des flux de trésorerie prévisionnels de chaque entreprise et/ou à partir de multiples usuels de transactions observés sur des entités d'activité et de taille similaires appliqués à l'agrégat de l'EBITDA.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert ainsi l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées (éléments historiques et/ou prévisionnels).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des comptes courants débiteurs rattachés constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à apprécier si l'estimation de la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

En particulier :

- pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous avons comparé les situations nettes retenues avec les comptes des entités correspondantes, qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels ou sur un multiple appliqué à l'EBITDA, nous avons :
 - obtenu les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction pour chacune de ces activités ;
 - apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes, notamment pour ce qui concerne le multiple d'EBITDA appliqué, le taux d'actualisation et le taux de croissance ;
 - comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier l'atteinte des objectifs passés ;
 - apprécié si la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances et des comptes courants débiteurs rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du conseil d'administration.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A. par l'assemblée générale du 28 novembre 2014 pour le cabinet KPMG SA et du 14 mars 2023 pour le cabinet Axiome Audit et Stratégie.

Au 30 juin 2024, le cabinet KPMG SA était dans la dixième année de sa mission sans interruption et le cabinet Axiome Audit et Stratégie dans la deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant

de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 31 octobre 2024

KPMG SA



Nicolas BLASQUEZ

Associé

Montpellier, le 31 octobre 2024

Axiome Audit et Stratégie



Pierrick BELEN

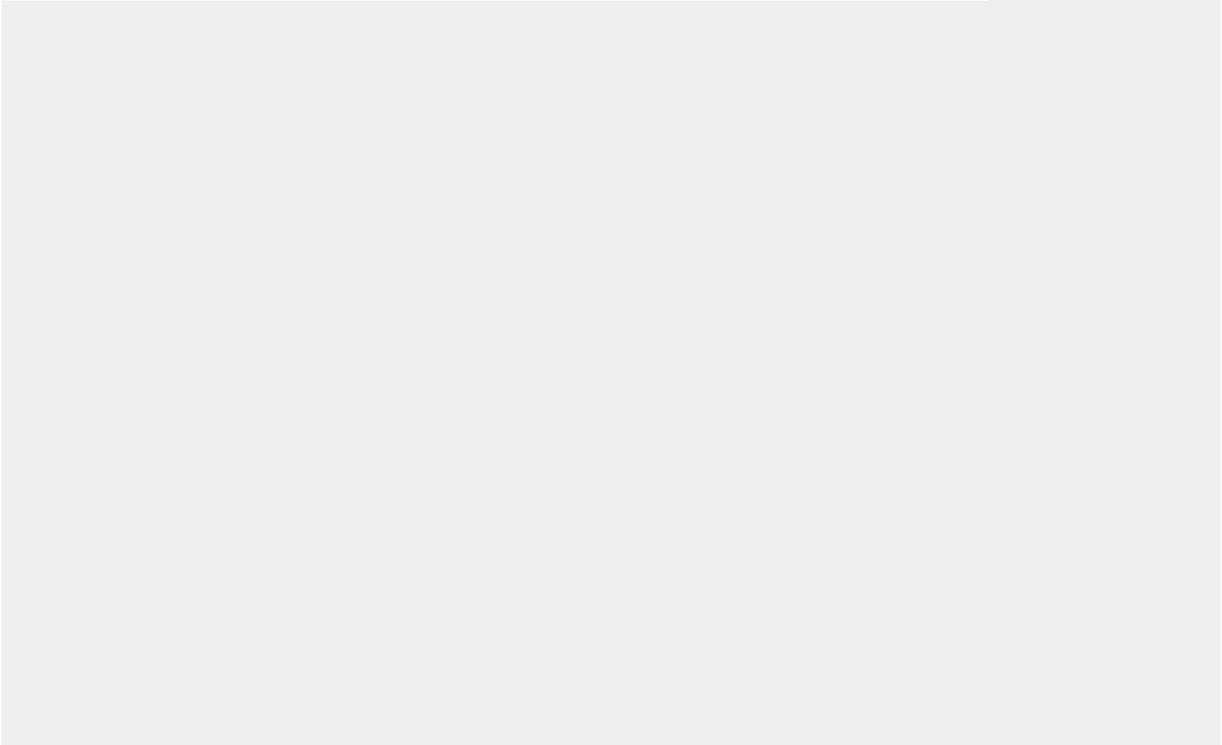
Associé

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

12 Avenue de la Dame

30132 CAISSARGUES

Comptes au 30/06/2024



Comptes annuels

SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (BCM)

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	17 858 682	12 040 132	5 818 550	1,05	4 486 789	0,81
Fonds commercial	5 091 587	275 905	4 815 682	0,87	4 827 641	0,87
Autres immobilisations incorporelles	6 353 734		6 353 734	1,15	7 183 778	1,30
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	29 279 173	23 056 304	6 222 868	1,13	7 521 241	1,36
Installations techniques, matériel & outillage industriels	215 501 246	146 869 908	68 631 338	12,42	65 383 309	11,83
Autres immobilisations corporelles	9 317 231	7 686 076	1 631 156	0,30	1 339 938	0,24
Immobilisations en cours	3 197 224		3 197 224	0,58	4 490 487	0,81
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	231 761 761	4 500 000	227 261 761	41,12	239 368 864	43,32
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	1 517 099	563 376	953 723	0,17	323 810	0,06
Prêts	3 076 858		3 076 858	0,56	2 220 884	0,40
Autres immobilisations financières	2 984 074		2 984 074	0,54	3 983 159	0,72
TOTAL (I)	525 938 669	194 991 701	330 946 967	59,87	341 129 901	61,74
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	230 040		230 040	0,04	167 311	0,03
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	23 981 340	1 245 203	22 736 137	4,11	22 723 400	4,11
Avances & acomptes versés sur commandes	3 682 280		3 682 280	0,67	59 288	0,01
Clients et comptes rattachés	52 329 884	772 195	51 557 689	9,33	37 083 824	6,71
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	530 386		530 386	0,10	292 523	0,05
. Personnel	94 624		94 624	0,02	95 804	0,02
. Organismes sociaux	350 000		350 000	0,06	9 389	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 334 525		1 334 525	0,24	1 338 235	0,24
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 673 310		2 673 310	0,48	4 086 333	0,74
. Autres	134 153 912	8 803 297	125 350 615	22,68	125 243 376	22,67
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					12	0,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	9 603 407		9 603 407	1,74	19 000 277	3,44
Charges constatées d'avance	2 807 465		2 807 465	0,51	938 930	0,17
TOTAL (II)	231 771 173	10 820 695	220 950 478	39,97	211 038 701	38,19
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	844 273		844 273	0,15	393 158	0,07
TOTAL ACTIF (0 à V)	758 554 115	205 812 396	552 741 719	100,00	552 561 760	100,00

SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (BCM)
BILAN PASSIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	3 358 822	3 355 875
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 465 654	9 465 654
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	330 679	330 679
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30 808 832	33 365 721
Report à nouveau		9 053 859
Résultat de l'exercice	-12 497 114	-11 607 800
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 384 145	5 637 619
TOTAL(I)	36 851 019	49 601 606
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	1 766 273	1 130 687
Provisions pour charges	765 191	879 980
TOTAL (III)	2 531 464	2 010 667
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires	26 000 000	50 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	309 237 524	298 582 911
. Découverts, concours bancaires	7 152 170	
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	3 306 965	2 640 160
. Associés	89 320 579	69 594 527
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	401 710	453 861
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 437 440	55 469 703
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	7 865 849	7 390 844
. Organismes sociaux	3 826 576	3 797 686
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 118 236	3 758 481
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	802 676	1 248 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 867 988	4 603 031
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	1 140 106	2 057 317
TOTAL(IV)	511 477 821	499 597 110
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	1 881 415	1 352 376
TOTAL PASSIF (I à V)	552 741 719	552 561 760

SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (BCM)
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTATExercice clos le
30/06/2024
(12 mois)Exercice précédent
30/06/2023
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	106 208 888	6 553 212	112 762 100	46,30	108 897 540	45,55	3 864 560	3,55
Production vendue biens	6 792		6 792	0,00	19 185	0,01	-12 393	-64,59
Production vendue services	130 761 788		130 761 788	53,69	130 180 609	54,45	581 179	0,45
Chiffres d'Affaires Nets	236 977 468	6 553 212	243 530 680	100,00	239 097 334	100,00	4 433 346	1,85

Production stockée								
Production immobilisée			6 047 501	2,48	5 402 743	2,26	644 758	11,93
Subventions d'exploitation			242 464	0,10	294 578	0,12	-52 114	-17,68
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			4 791 388	1,97	6 262 129	2,62	-1 470 741	-23,48
Autres produits			2 081 074	0,85	1 798 336	0,75	282 738	15,72
Total des produits d'exploitation (I)			256 693 108	105,40	252 855 121	105,75	3 837 987	1,52
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			88 602 619	36,38	79 380 025	33,20	9 222 594	11,62
Variation de stock (marchandises)			-64 231	-0,02	4 115 480	1,72	-4 179 711	-101,55
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 091 319	0,86	1 233 562	0,52	857 757	69,53
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-205 229	-0,07	221 752	0,09	-426 981	-192,54
Autres achats et charges externes			82 747 390	33,98	80 028 866	33,47	2 718 524	3,40
Impôts, taxes et versements assimilés			2 497 702	1,03	2 746 445	1,15	-248 743	-9,05
Salaires et traitements			47 768 073	19,61	46 543 204	19,47	1 224 869	2,63
Charges sociales			13 920 479	5,72	13 110 308	5,48	810 171	6,18
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 531 429	10,89	25 709 879	10,75	821 550	3,20
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 705 376	1,52	4 489 580	1,88	-784 204	-17,46
Dotations aux provisions pour risques et charges			264 000	0,11	605 009	0,25	-341 009	-56,35
Autres charges			1 625 452	0,67	1 798 359	0,75	-172 907	-9,60
Total des charges d'exploitation (II)			269 484 379	110,66	259 982 469	108,73	9 501 910	3,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-12 791 271	-5,24	-7 127 348	-2,97	-5 663 923	-79,46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			24 226 771	9,95	15 745 327	6,59	8 481 444	53,87
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			3 733 534	1,53	1 334 510	0,56	2 399 024	179,77
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 414 837	0,58	608 577	0,25	806 260	132,48
Différences positives de change			83 243	0,03	29 042	0,01	54 201	186,63
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			29 458 385	12,10	17 717 456	7,41	11 740 929	66,27
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 844 688	2,40	1 397 798	0,58	4 446 890	318,14
Intérêts et charges assimilées			28 179 907	11,57	14 752 421	6,17	13 427 486	91,02
Différences négatives de change			96 680	0,04	66 449	0,03	30 231	45,50
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			34 121 275	14,01	16 216 668	6,78	17 904 607	110,41
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 662 890	-1,90	1 500 787	0,63	-6 163 677	-410,69
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-17 454 162	-7,16	-5 626 561	-2,34	-11 827 601	-210,20

SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (BCM)
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 648	0,00	8 536	0,00	-3 888	-45,54
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 005 149	10,27	1 601 496	0,67	23 403 653	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 009 836	0,41	1 400 001	0,59	-390 165	-27,86
Total des produits exceptionnels (VII)	26 019 634	10,68	3 010 034	1,26	23 009 600	764,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	81 828	0,03	1 105 124	0,46	-1 023 296	-92,59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 932 144	10,65	4 524 884	1,89	21 407 260	473,10
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	924 231	0,38	7 980 119	3,34	-7 055 888	-88,41
Total des charges exceptionnelles (VIII)	26 938 204	11,06	13 610 127	5,69	13 328 077	97,93
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-918 570	-0,37	-10 600 094	-4,42	9 681 524	91,33
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-5 875 617	-2,40	-4 618 854	-1,92	-1 256 763	-27,20
Total des Produits (I+III+V+VII)	312 171 127	128,19	273 582 610	114,42	38 588 517	14,10
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	324 668 241	133,32	285 190 410	119,28	39 477 831	13,84
RÉSULTAT NET	-12 497 114	-5,12	-11 607 800	-4,84	-889 314	-7,65
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier	4 125	0,00			4 125	N/S

Annexes

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

Bastide Le Confort Médical est spécialisée dans la vente et la location de matériel médical pour les particuliers et les professionnels de santé. Les produits Bastide favorisent l'autonomie, la mobilité, la sécurité et le maintien à domicile d'une personne âgée, senior ou handicapée.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 est de 552 741 719. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage une perte de : 12 497 114 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société

○ Opérations sur le capital social

Le Président Directeur Général s'est vu consentir une autorisation relative aux avals, cautions ou garanties au nom de la société d'un montant et d'une durée déterminée par décision du Conseil d'Administration en date du 29 janvier 2024.

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de nouvelles attributions gratuites d'actions de préférence à des salariés du Groupe.

La Société a décidé du rachat d'actions de préférence issues de plans d'attributions décidés au cours d'exercices précédents. Ces rachats sont justifiés par le fait que les critères de conversion n'ont pas été remplis du fait de départ du Groupe ou de l'absence d'atteinte des critères de performance. Ce rachat porte sur 220 actions de préférence 1.

Par décision du 24 juin 2024, le conseil a décidé de la conversion de 1800 Actions de Préférence 1 en 5.400 actions ordinaires au profit de neuf salariés issus d'un plan datant du 24 mars 2020, les critères de conversion étant remplis. Il en a résulté une modification du capital social corrélative.

○ Filiales

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de :

- ✓ 51 % des droits sociaux de la société OXIGO (prestataire de santé spécialisé dans le domaine de l'assistance respiratoire aux Pays-Bas) en date du 3 juillet 2023 ;
- ✓ 100 % des droits sociaux de la société OCCIT'PERF (prestataire de santé spécialisé dans la perfusion et nutrition) en date du 3 juillet 2023 ;

○ Effet Covid

La fin de de la pandémie COVID-19 n'a eu aucune incidence sur l'activité de la Société.

○ Conflit en Ukraine

Le conflit en Ukraine n'a eu aucune incidence sur l'activité de la Société.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

- Contrôle fiscal

La société BCM fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité depuis le 15/02/2023 portant sur les exercices 2018 à 2022. La procédure de vérification est toujours en cours au 30/06/2024.

Afin d'interrompre la prescription concernant les exercices clos le 30/06/2018, le 30/06/2019 et le 30/06/2020, la société s'est vue notifiée une proposition de rectification interruptive de prescription en date du 22/12/2023.

Compte tenu des rehaussements envisagés, la société BCM en conteste la nature et les montants, notamment concernant le bien fondé des dépenses engagées dans le cadre de l'activité de la société remises en cause par l'administration fiscale. A ce titre, une provision de 500.000 euros a été comptabilisé au titre des honoraires de succès de l'avocat en charge du dossier.

L'incertitude des conclusions à venir concernant ce contrôle fiscal ne permet pas d'évaluer le risque de manière fiable. Par conséquent, aucune provision n'a été constitué dans les compte sociaux au titre de ce contrôle.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement comptable ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

AAI Constructions :	Linéaire – 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	Linéaire – 3,5 à 14 ans
Matériel de transport :	Linéaire – 5 ans
Matériel et Mobilier de bureau :	Linéaire – 3 à 5 ans

Dans le cadre de la maintenance de son parc de matériel médical mis en location, la société réalise des opérations visant à prolonger la durée de vie des dispositifs. Dans le cadre de cette activité, elle engage des charges de personnel et des frais de structure.

Les frais engagés dans le cadre de la prolongation de la durée de vie de ces matériels sont constatés en production immobilisée dans les comptes annuels et sont amortis sur une durée de 3 ans et demi en moyenne.

Le montant de la production immobilisée constaté au cours de l'exercice s'élève à 6 047 501 euros et les dotations aux amortissements à 3 877 536 euros.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

La mise en place d'une unité de maintenance du parc locatif et l'observation faite sur l'état du parc de lits médicalisés et de son ancienneté moyenne ont conduit le groupe à reconsidérer la durée d'amortissement de ce type de dispositifs médicaux. Cette durée est fixée à 14 ans à compter du 1er juillet 2017.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les biens amortissables tels que les logiciels et droits d'exploitation sont amortis de 1 à 3 ans.

Les droits au bail sont évalués à leur coût d'acquisition et ne sont pas amortis. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice.

Les fonds commerciaux sont évalués à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges

2.3. Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation est constituée du prix d'achat et de tous les coûts directement attribuables. La valeur de chaque entreprise est évaluée à la fin de chaque exercice sur la base de la situation nette et des flux de trésorerie prévisionnels et/ou à partir de multiples usuels de transaction observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA. Une dépréciation à la clôture est constatée si la valeur d'utilité déterminée par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Le détail des participations figure dans le tableau des filiales et participations joint dans la présente annexe.

Les autres titres immobilisés correspondent aux actions propres gérées dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'un contrat de rachat. Si la valeur, à la clôture, est inférieure au prix d'achat, il est pratiqué une provision pour dépréciation.

2.4. Autres immobilisations financières

Ce poste comprend principalement les prêts et les dépôts de garanties de loyer. Les prêts accordés ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans.

2.5. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Si la valeur, à la date de clôture, est inférieure au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

2.6. Stocks

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur de vente HT et le coût d'achat des marchandises, est constituée lorsque la valeur de vente est inférieure au coût d'achat. Les dépréciations de stock se font sur la base de la rotation

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

effective des articles et des conclusions issues des inspections physiques de stock lors des procédures d'inventaire. Un risque d'obsolescence additionnel est pris en compte en cas de rotation insuffisante de l'actif concerné afin d'évaluer au mieux la valeur nette recouvrable de nos références stockées.

2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation basée sur l'ancienneté de la créance et la qualité du débiteur (tiers payant ou hors tiers payant) est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

2.8. Opérations en devises

Les opérations en devises sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur à la date de règlement des marchandises. Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

2.9. Engagements de retraite

L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements. Ces engagements font l'objet d'une comptabilisation. La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- la rotation du personnel forte en cohérence avec le turnover effectivement constaté ;
- la table de mortalité de INSEE 2012 ;
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50% de l'indemnité de licenciement ;
- le taux de charges sociales de 36.50% pour les cadres et 35% pour les non cadres ;
- le taux d'actualisation utilisé est 3.6%.

Les dispositions du décret N°2023-751 du 10 août 2023 prenant effet au 01 septembre 2023 n'ont pas été appliquées. L'impact est non significatif.

2.10. Autres provisions

Les provisions, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent principalement des provisions relatives à des contentieux judiciaires. Le risque est apprécié par la direction générale, en lien avec les avocats et conseils, en fonction de situations factuelles

2.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits. Il est net des remises accordées aux clients, qui sont essentiellement liées aux volumes traités.

Il n'est enregistré aucun retour de biens vendus en dehors des retours couverts par les clauses de garantie contractuelle. Les actifs précédemment loués puis vendus sont transférés dans les stocks pour leur valeur comptable nette et les produits de la

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

vente sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires.

2.12. Emprunts et dettes financières

La société a procédé le 16 novembre 2021 au refinancement de sa dette bancaire. Le contrat nouveau de crédits syndiqué prévoit notamment un covenant unique gouverné par le respect d'un ratio de levier (désigné par les Dettes Financières Nettes Consolidées à la date du calcul du ratio / EBITDA Consolidé des 12 derniers mois) inférieur à :

- 4,2 au 31 décembre 2021 et 30 juin 2022 ;
- 3,50 à compter du 31 décembre 2022.

Le ratio de levier pourra être supérieur à 3,5 en cas de réalisation d'opération de croissance externe autorisée au cours des périodes de test se terminant le 31 décembre 2022 et/ou le 30 juin 2023, sous réserve que le ratio de levier soit toujours strictement inférieur à 4. Ce ratio est testé tous les semestres et est calculé hors effet de la norme IFRS 16. A la date du 30 juin 2024, le covenant en vigueur est respecté.

Par ailleurs, chacune des marges pourra être ajustée (Bonus / Malus) sur la base des KPI RSE définies dans le contrat de syndication.

Sur la base de ces engagements, l'atteinte des trois KPI RSE pris en compte dans le financement a permis un ajustement de 10 points de base sur le spread contractuel des lignes du crédit syndiqué.

S'ajoutent à cette dette bancaire syndiquée un emprunt obligataire (EUROPP) pour un montant total de 25 millions d'euros. Cet emprunt obligataire est à taux fixe.

Le reste des emprunts bancaires sont souscrits auprès de banques françaises et internationales majeures sous format « bilatéral » sans condition de covenants.

2.13. Passifs éventuels

Le processus de recensement et d'identification des litiges est réalisé par :

- Le service Ressources Humaines pour les litiges sociaux,
- Le service Juridique pour les autres litiges.

Afin de s'assurer de l'exhaustivité du recensement, il est demandé aux responsables des différents services de la société d'informer les services concernés dès qu'ils ont connaissance de litiges et les relations avec les conseils juridiques sont gérées et animées exclusivement par les deux services mentionnés ci-dessus.

La société n'a pas connaissance d'éléments nécessitant la constitution d'une provision dans les comptes.

3. Informations complémentaires relatives au bilan

FONDS COMMERCIAL & MALIS DE FUSION

Droit au bail	Montant
Droit au bail (Montpellier)	53 357
Droit au bail (Bordeaux)	7 622
Droit au bail (Narbonne)	30 490
Droit au bail (Montauban)	22 867
Droit au bail (Agen)	15 245
Droit au bail (Amiens)	70 375
Droit au bail (Toulon)	15 245
Droit au bail (Pau)	5 685
Droit au bail (Nantes)	76 225
Droit au bail (Mulhouse)	91 469
Droit au bail (Strasbourg)	15 000
Droit au bail (Besançon)	75 000
Droit au bail (Portet sur Garonne)	141 000
Droit au bail (Orange)	15 000
Droit au bail (Evry)	50 000
Droit au bail (Aix)	20 000
Droit au bail (Arles)	75 000
Droit au bail (Le Cannet)	195 716
TOTAL	975 296

Fonds de commerce	Montant
Fds de commerce (Tours)	118 910
Fds de commerce (Lyon Cx)	54 880
Fds de commerce (Vaulx En Velin)	790 351
Fds de commerce (IP Santé MDK)	337 449
Fds de commerce (3AS)	182 093
Fds de commerce (BAB)	121 562
TOTAL	1 605 245

Malis de fusion affectés aux fonds commerciaux	Montant
Fds de commerce (Amiens-Rouen)	834 366
Fds de commerce (Montauban)	434 820
Fds de commerce (Soissons)	154 529
Fds de commerce (Ariège)	691 701
Fds de commerce (Carcassonne)	442 073
Fds de commerce (Lyon Cx)	937 066
Mali technique Scare Assistance	710 298
Mali Fusion AAZ	1 954 703
Mali Fusion TUP SAAD	1 717 348
Mali Fusion TUP OMNIDOM	621 507
TOTAL	8 498 411

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Nombre de titres	Nombre	Valeur nominale
1- Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 457 499	0.45 €
2- Actions/parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	7 464 049	0.45 €

ACTIONS PROPRES

Nombre de titres	30-juin-23	Acquisitions	Cessions	30-juin-24
Contrat de liquidité	23 817	77 013	76 639	24 191
Contrat de rachat	28 334	0	0	28 334

VARIATION CAPITAUX PROPRES

	30-juin-24	30-juin-23
Valeur brute au début de l'exercice	49 601 606	60 990 799
Augmentation de capital (hors incorporation de réserves)		45 891
Augmentation de la prime d'émission		
Augmentation de la prime de fusion		
Dividendes distribués au titre de l'exercice précédent	0	
Autres répartitions		-45 891
Provisions réglementées	-253 473	218 607
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		61 209 406
Résultat de l'exercice	-12 497 114	-11 607 800
VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE	36 851 019	49 601 606

SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (BCM)

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 29/10/2024

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 285 431		3 018 571
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	167 093		
Install. générales, agencements, constructions	28 177 980		958 336
Install. techniques, matériel, outillages industriels	218 437 504		29 074 042
Autres install., agencements, aménagements	290 165		
Matériel de transport	666 713		1 073 712
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 566 833		1 166 068
Emballages récupérables et divers	165 756		
Immobilisations corporelles en cours	4 490 487		3 478 549
Avances et acomptes			
TOTAL	259 962 532		35 750 707
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	240 057 877		
Autres titres immobilisés	323 810		1 193 289
Prêts et autres immobilisations financières	6 599 670		670 267
TOTAL	246 981 357		1 863 556
TOTAL GENERAL	533 229 321		40 632 834

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			29 304 003	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			142 856	
Install. générales, agencements, constructions			29 136 317	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		32 010 300	215 501 246	
Autres install., agencements, aménagements		159 692	154 711	
Matériel de transport		1 135 680	604 746	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		340 833	8 392 019	
Emballages récupérables et divers			165 756	
Immobilisations corporelles en cours	4 771 812		3 197 224	
Avances et acomptes				
TOTAL	4 771 812	33 646 505	257 294 874	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		8 296 116	231 761 761	
Autres titres immobilisés			1 517 099	
Prêts et autres immobilisations financières		1 209 005	6 060 931	
TOTAL		9 505 121	239 339 792	
TOTAL GENERAL	4 771 812	43 151 626	525 938 669	

SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (BCM)

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 29/10/2024

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 787 223	2 528 814		12 316 037
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	142 856			142 856
Install. générales, agencements, constructions	20 680 976	2 234 684	2 357	22 913 303
Install. techniques, matériel et outill. industriels	153 054 195	21 105 292	27 275 633	146 883 854
Installations, agencements divers	290 165		135 228	154 938
Matériel de transport	258 834	178 706	222 106	215 434
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 634 775	648 223	132 822	7 150 176
Emballages récupérables et divers	165 756			165 756
TOTAL	181 227 557	24 166 905	27 768 146	177 626 316
TOTAL GENERAL	191 014 780	26 695 719	27 768 146	189 942 354

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	2 528 814				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	2 234 684				
Install. tech., matériel, outill. industriels	21 105 292				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	178 706				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	648 223				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	24 166 905				
TOTAL GENERAL	26 695 719				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (BCM)

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 29/10/2024

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	5 637 619	142 038	395 512	5 384 145
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées	5 637 619	142 038	395 512	5 384 145
Pour litiges	646 500	240 420	464 920	422 000
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	393 158	451 115		844 273
Pour pensions et obligations	879 980		114 789	765 191
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	91 029	500 000	91 029	500 000
TOTAL Provisions	2 010 667	1 191 535	670 738	2 531 464
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	689 013			4 500 000
Sur autres immobilisations financières	395 627	5 473 573	1 414 837	563 376
Sur stocks et en-cours	1 931 313	441	686 551	1 245 203
Sur comptes clients	458 512	2 274 599	2 017 335	772 195
Autres dépréciations	7 761 511	1 656 110	614 324	8 803 297
TOTAL Dépréciations	11 235 976	9 404 723	4 733 047	15 884 071
TOTAL GENERAL	18 884 263	10 738 296	5 799 297	23 799 680
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		3 969 376	3 374 624	
- financières		5 844 688	1 414 837	
- exceptionnelles		924 231	1 009 836	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (BCM)

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 29/10/2024

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 076 858		3 076 858
Autres immobilisations financières	2 984 074		2 984 074
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	52 329 884	52 329 884	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	94 624	94 624	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	350 000	350 000	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	1 334 525	1 334 525	
- T.V.A.	2 673 310	2 673 310	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	35 392	35 392	
- Divers			
Groupe et associés	113 319 684	113 319 684	
Débiteurs divers	21 329 222	21 329 222	
Charges constatées d'avance	2 807 465	2 807 465	
TOTAL GENERAL	200 335 037	194 274 106	6 060 931
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	26 000 000			26 000 000
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	7 152 170	7 152 170		
- plus d'un an	309 237 524	43 443 294	265 794 230	
Emprunts et dettes financières	3 306 965	3 306 965		
Fournisseurs et comptes rattachés	51 437 440	51 437 440		
Personnel et comptes rattachés	7 865 849	7 865 849		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 826 576	3 826 576		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	5 118 236	5 118 236		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	802 676	802 676		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	89 320 579	89 320 579		
Autres dettes	5 867 988	5 867 988		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 140 106	1 140 106		
TOTAL GENERAL	511 076 111	219 281 880	265 794 230	26 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	<i>2 807 465</i>	<i>1 140 106</i>
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	<i>2 807 465</i>	<i>1 140 106</i>

- CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 905 007
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 072 354
Dettes fiscales et sociales	7 034 696
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 324 409
TOTAL	19 336 466

- PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	7 050 300
Autres créances	6 364 948
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	451 795
TOTAL	13 867 043

4. Informations complémentaires relatives au compte de résultat

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

2023/2024	France	Export	TOTAL
Ventes	106 215 680	6 553 212	112 768 892
Prestations	130 761 788		130 761 788
TOTAL	236 977 468	6 553 212	243 530 680

TRANSFERT DE CHARGES

Natures de transferts	
Avantages en nature	203 209
Transferts de charges	1 213 555

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges		Dont ent. liées
- Dotation financières amortissements & provisions	5 844 688	5 473 573
- Intérêts sur emprunts	23 026 045	
- Intérêts comptes courants	3 928 100	3 928 100
- Intérêts bancaires	1 105 761	
- Pertes de change	81 744	
- Autres	134 936	
TOTAL	34 121 274	9 401 673
Nature des produits		Dont ent. liées
- Reprises de provisions financières	1 414 837	1 414 837
- Produits de participation	19 038 463	19 038 463
- Revenus de créances	2 606	
- Intérêts comptes courants	5 188 308	5 188 308
- Gains de change	83 243	
- Autres produits financiers	3 730 928	
TOTAL	29 458 385	25 641 608

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

Nature des charges	
- Charges diverses	
- Cession d'immobilisations	24 403 785
- Autres charges	1 610 187
- Dotations exceptionnelles amortissements et provisions	924 232
TOTAL	26 938 204
Nature des produits	
- Cessions d'immobilisations	24 969 169
- Produits exceptionnels divers	40 629
- Reprises sur provisions et transfert de charges	1 009 836
TOTAL	26 019 634

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL**REPARTITION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE**

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-17 454 162	-5 581 857	-11 872 304
Résultat exceptionnel	-918 570	-293 760	-624 810
Participation			
Résultat comptable	-18 372 732	-5 875 617	-12 497 114

CONVENTION D'INTÉGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales ou sous filiales, Confortis, Bastide Franchise, SB Formation, et Centre Stomathérapie.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et sa filiale Diabvie, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et sa filiale Bastide Innovation, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales AB2M, Air + Santé, Apnea Medical, Assistance Technique Santé, Bastide Groupe, Bordo² Médical, Bourgogne Perfusion Dispositifs Médicaux, BR Savoies, Lorair, Cica +, Dynavie, Expresspoly, Hospitalisation à Domicile 13, Humanair Médical, B2, Ipad Medical, Médical Plus, Medsoft, Omnidom, Ouest Medical R, Santelynes, Service Oxygène, Sphère Santé, TCM Pharma, Up To Date et Service Oxygène 31, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales Selenis Santé, Entedom, Integral Santé, BR Aveyron, BR Alsace et BR Midi Pyrénées, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales: 4S e-MED, BASTIDE GLOBAL CARE, BASTIDE RESPIRATOIRE, BR AUVERGNE, BR BRETAGNE, BR ILE DE FRANCE, BR LR, EVEIL SANTE, FB CONSULT, HOME RESPI, MAINTIEN A DOMICILE, AIXPER'F, EXPERF ALSACE, EXPERF AQUITAINE, EXPERF LANGUEDOC ROUSSILLON, EXPERF NORD, EXPERF NORD EST, EXPERF PACA, EXPERF RHONE ALPES, EXPERF VAUCLUSE DROME, MEDIC-HOME, CARBAM, NEW MEDICAL CONCEPT, PROBACE MEDITEC, V.S.B MATERIEL MEDICAL.

Cette même convention prend acte de la sortie du périmètre de l'intégration fiscale des sociétés OMNIDOM, INTEGRAL SANTE, BR SAVOIES.

Les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elle était imposée séparément. A la clôture d'un exercice déficitaire, les filiales ne seront titulaires d'aucune créance sur la société mère.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA CHARGE FISCALE

- Eléments entraînant une charge fiscale future : Néant
- Eléments entraînant un allègement de la charge future

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

Nature des éléments	Montants
Dettes provisionnées pour la participation des salariés	-
Contribution sociale de solidarité	362 163
TOTAL	362 163

5. Autres informations et engagements hors bilan

DETAIL LOCATIONS VEHICULES

Sur la base des véhicules présents au 30 juin 2024 (données en milliers d'euros)

Redevances payées	Montant
Cumuls des exercices antérieurs	9 876
Montant de l'exercice	3 722
Total	13 598
Redevances restants dues	Montant
A 1 an au plus	3 737
Entre 1 et 5 ans	2 935
A 5 ans au plus	28
Total	6 700
Valeur des biens	Montant
Valeur brute	11 112
Amortissements antérieurs	2 353
Amortissements de l'exercice	3 543
Valeurs nettes comptables	5 216

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Cautions sur biens immobiliers pris en location : 1 535k

Cautions sur machines à affranchir : 2k

Cautions sur cartes carburant : 1k

Retenues de garantie OSEO : 250k

Retenues de garantie KEYLAB : 650k

Nantissement parts SCI Bastide 2 : 207k

Garantie sur engagement par signatures : 100k

AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Obligations contractuelles en Keur	Montant Brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A +5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissement de crédit				
- Dettes financières				
- Retraitement Crédit-Bail				
Contrat de Location Simple (Baux commerciaux)	44 399	8 613	28 075	7 712
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION DEVENU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le DIF n'existe plus depuis le 01 Janvier 2015. Ce dispositif a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Le CPF est géré par la Caisse des Dépôts et Consignations.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

Néant

REMUNERATION DU DIRIGEANT

(Article R 123-198 du Code du Commerce)

La rémunération attribuée aux dirigeants, membres des organes d'administration, s'élèvent à 421k€ sur l'exercice 2023/2024. La rémunération versée s'élève à 456k €.

MONTANT DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DES PENSIONS, COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES CONTRACTÉS AU PROFIT DES DIRIGEANTS

Néant

EFFECTIF MOYEN

Effectifs 2023-2024	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	249	0
Agents de maîtrise	232	0
Employés	1 015	0
Total	1 496	0

SOCIETE CONSOLIDANTE

La société BASTIDE établit des comptes consolidés, et cette dernière est consolidée par la Société Investissement BASTIDE.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	Capital en K €	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
4 S E-MED	20	559	100	2 546	2 546	-240	664	178	0
AFPM HOLDING (en milliers CHF)	250		100	11 303	11 303	2 706	0	0	0
AIRMEDICAL PRODUCTS	24	2 392	100	4 529	4 529		3 970	620	0
ALVEOL'AIR	38	2 782	92	7 025	7 025	-2 154	1 874	802	0
B2	1	79	51	1	1	319	80	50	20
BASTIDE CS	8	-102	100	2 172	2 172	-16 229	10 853	17	0
BASTIDE DIABETE	30	12 988	92	8 458	8 458	-974	8 877	1 490	0
BASTIDE HOLDING CANADA	1	0	100	0	0	11 324	0	0	0
BASTIDE HOMECARE DEV LTD	10	-6 321	100	12	12	37 787	92	-1 863	0
BASTIDE RESPIRATOIRE	0	0	100	0	0	-6	0	0	0
BASTIDE TUNISIE (en milliers TND)	20	405	49	4	4	0	0	0	0
BPDM	20	412	100	1 516	1 516	-111	1 706	50	0
BR ALSACE	1	-5	100	1	1	2	0	-3	0
BR AUVERGNE	1	590	100	1	1	-1 122	2 273	590	0
BR AVEYRON	1	171	95	1	1	-413	1 290	112	62
BR BAYONNE	1	860	75	28	28	-1 464	2 722	428	64
BR BRETAGNE	1	464	100	1	1	-1 092	2 321	464	0
BR CAEN	1	769	90	1	1	-1 332	2 241	405	90
BR IDF	1	-33	100	1	1	32	3	-33	0
BR LANGUEDOC ROUSSILLON	1	1 799	100	23	23	-2 689	5 329	1 019	143
BR MIDI PYRENEES	1	1 358	95	1	1	-2 303	4 841	928	245
BR NIMES	1	1 008	70	1	1	-1 873	3 847	679	285
BR PACA	1	2 083	88	1	1	-3 313	6 727	1 329	263
BR RHONE	1	1 887	93	1	1	-2 695	4 643	1 063	182
BR SAVOIES	1	1 975	90	1	1	-2 964	3 203	822	108
CARBAM	1	1 360	100	1	1	-600	7 884	1 296	200
DORGE MEDIC SA	87	1 832	100	3 811	3 811	-380	3 773	486	0
DYNA MEDICAL	105	397	100	1 521	1 521	1 378	6 376	72	0
EVEIL SANTE	1	-21	100	1	1	12	0	-21	0
GENIUM	10	455	51	4 937	4 937	0	3 607	201	0
HOME RESPI	30	715	100	3 519	3 519	419	983	186	0
KEYLAB	60	8 310	100	13 610	13 610	-4 911	7 664	1 472	0
LOIRET SERVICE OXYGENE	1	-1 331	60	1	1	1 968	776	-403	0
MEDIC-HOME	10	1 082	100	1 364	1 364	-665	1 410	396	0
NEUMOTEC	8	48	100	350	350	0	1 007	6	0
OUEST MEDICAL R	2	114	100	680	680	-32	507	35	0
PROBACE MEDITEC	9	717	100	2 783	2 783	1 512	5 232	227	0
SANTEM	1	0	1	0	0	0	0	0	0
SARL ANISSA PATISSERIE	1	-195	55	1	1	573	880	-195	0
SARL CICADUM	20	279	51	450	450	58	4 368	27	0

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

SARL DOM AIR	40	24	80	658	658	7 821	10 050	956	0
SAS AB2M	15	1 268	100	2 063	2 063	-1 538	4 146	287	176
SAS AIR + SANTE	40	2 152	100	7 175	7 175	-1 335	2 660	912	747
SAS AIR PUR	30		4	1	1	0	0	0	0
SAS APNEA MEDICAL	10	1 193	100	5 500	5 500	-483	2 822	243	291
SAS ASSISTANCE TECHNIQUE SANTE	31	6 077	100	14 751	14 751	-5 100	3 220	1 161	926
SAS B2R	30	3 353	84	331	331	-2 261	4 391	1 266	330
SAS BASTIDE FRANCHISE	37	1 301	100	37	37	-681	4 205	973	865
SAS BASTIDE GROUPE	500	98	100	500	500	5 894	12 515	-43	777
SAS BASTIDE INNOVATION	10	-14	100	10	10	3	0	-3	0
SAS CICA +	10	-951	100	840	840	995	3 473	-445	0
SAS CONFORTIS	1000	3 184	100	3 584	3 584	-1 553	576	536	3 010
SAS ENTEDOM	50	1 188	100	4 100	4 100	-660	2 687	51	180
SAS EXPRESSPOLY	1	-952	99	5	5	4 878	2 384	-638	0
SAS FBCONSULT	2	279	100	3 463	3 463	691	1 583	151	0
SAS HOSPITALISATION A DOMICILE 13	60	37	100	2 897	2 897	-1 161	783	-65	0
SAS HUMANAIR MEDICAL	53	410	100	5 000	5 000	602	3 657	324	0
SAS INTEGRAL SANTE	1	-745	10	0	0	1 085	324	-301	0
SAS IPAD MEDICAL	6	648	100	2 187	2 187	-338	1 250	141	80
SAS LA PICOREE	11	0	3	0	0	60	0	0	0
SAS LORAIR	10	1 089	100	2 347	2 347	-862	1 967	513	247
SAS MAINTIEN A DOMICILE (M.A.D)	8	-205	100	1 566	1 566	-152	0	-143	
SAS MAXICARE	1	1 520	70	14 017	14 017	-754	4 513	963	815
SAS MEDICAL PLUS	1	2 847	98	1 173	1 173	-458	3 722	960	391
SAS MEDSOFT	14	-773	100	3 318	3 318	1 638	6 733	-227	0
SAS NEW MEDICAL CONCEPT - NMC	50	7 989	100	27 886	27 886	-3 751	23 308	2 646	3084
SAS SB FORMATION	5	-167	100	5	5	320	70	44	0
SAS SERVICE OXYGENE	74	1 708	100	3 695	3 695	1 999	5 133	979	1000
SAS SERVICE OXYGENE 31	38	1 479	90	4 650	4 650	-928	1 878	527	369
SAS SERVICE OXYGENE OUEST	1	-94	95	1	1	75	0	-14	0
SAS SPHERE SANTE	8	5 478	100	18 097	18 097	-6 850	15 186	1 460	1579
SAS TCM PHARMA	8	2 809	100	17 126	17 126	-2 564	1 658	330	442
SAS ULIMED	54	470	94	5 696	5 696	16 735	11 732	-72	0
SAS UP TO DATE	11	114	100	1 064	1 064	1 756	2 075	-49	0
SCI BASTIDE 2	2	0	10	0	0	-230	0	0	-5
SCI BASTIDE 3	2	0	10	133	133	-110	0	0	-5
SCI BASTIDE 4	2	0	10	0	0	18	0	0	8
SELENIS SANTE	1	35	100	1	1	1 828	1 041	33	0
OXIGO	1	0	51	628	628	0	0	0	0
R VIE	1	-76	10	0	0	95	0	-76	0
ET MA SANTE	1	0	1	0	0	0	0	0	0
OCCIT'PERF	5	43	100	833	833	0	426	-7	0
BASTIDE MEDICAL ASIA SHANGAI	10	0	100	10	10	0	0	0	0
BAGC	1	30	100	1	1	159	203	30	0

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES (EN MILLIERS D'EUROS)

Société	Objet	30/06/2024	30/06/2023
SCI BASTIDE 1	Location immobilière	102	82
SCI BASTIDE 2	Location immobilière	184	154
SCI BASTIDE 3	Location immobilière	156	118
SCI BASTIDE 4	Location immobilière	224	164
SCI BASTIDE Villabé	Location immobilière	204	166
SCI BASTIDE Chaponnay	Location immobilière	83	64
SCI BASTIDE Châteauroux	Location immobilière	89	64
SCI BASTIDE Dunkerque	Location immobilière	49	45
SCI BASTIDE Dol de Bretagne	Location immobilière	361	292
SCI BASTIDE Valence	Location immobilière	29	21
SCI BASTIDE Soissons	Location immobilière	39	26
SCI BASTIDE Mitry-Mory	Location immobilière	315	246
SCI BASTIDE Arles	Location immobilière	86	60
SCI BASTIDE Rodez	Location immobilière	137	94
SCI BASTIDE Pissy-Poville	Location immobilière	96	72
SCI BASTIDE Mauguio	Location immobilière	104	73
SCI BASTIDE Toulouse	Location immobilière	73	54
SCI BASTIDE Garosud	Location immobilière	144	97
SCI BASTIDE Fenouillet	Location immobilière	162	112
SCI BASTIDE Tours	Location immobilière	77	55
SCI BASTIDE Toulouse Harmonie	Location immobilière	68	54
SCI BASTIDE Metz	Location immobilière	107	73
SCI BASTIDE Saint-Fons	Location immobilière	114	74
SCI BASTIDE Caissargues	Location immobilière	463	331
SCI BASTIDE Angers	Location immobilière	104	72
SCI BASTIDE GARONS	Location immobilière	462	331
SCI BASTIDE La Fardèle	Location immobilière	211	144
SCI BASTIDE Dijon	Location immobilière	49	33
SCI FMF LONS	Location immobilière	99	74
SCI BASTIDE ST CONTEST	Location immobilière	64	42
SCI BASTIDE LES PORTES DE CAMARGUES	Location immobilière	1 288	978
SCI FPS IFS	Location immobilière	40	26
SCI FPS COURNON	Location immobilière	106	70
SCI FPS DOLE	Location immobilière	29	23
SCI FMF Quetigny	Location immobilière	64	49
SCI FMF Cholet	Location immobilière	70	55
SAS FDP NIMES	Location immobilière	66	67
SCI F&D LIFFRE	Location immobilière	41	27

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

SCI Bastide Saint Cyr	Location immobilière	155	0
SCI BASTIDE Pissy-Poville II	Location immobilière	163	0
FPS SIN LE NOBLE	Location immobilière	94	70
SARL AE Corp, SARL Promethee, OSEAS	direction oper.	2 340	3220
B Finance et Participations	Prestations	1 129	0

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1. Actionnariat et Direction de la société Bastide le Confort Médical

Par décision du 21 octobre 2024, le conseil a décidé de la conversion de 1050 Actions de Préférence 1 en 3.150 actions ordinaires au profit de deux salariés conformément à des plans de juin et d'octobre 2022, les critères de conversion étant remplis. Il en a résulté une modification du capital social corrélative.

2. Nouvelle(s) acquisition(s)

Depuis la clôture, la Société a procédé à l'acquisition, en date du 10 septembre 2024, de la société de la société 2 CAPS SANTE à hauteur de 100 %. Cette société exerce son activité dans le domaine de l'assistance respiratoire.

3. Autres événements significatifs

Dans le cadre de sa stratégie de gestion proactive de sa dette, le Groupe Bastide a conclu, en date du 25 juillet 2024, un nouveau contrat de financement d'un montant global de 375 M€, incluant un crédit syndiqué et un crédit renouvelable. Le nouveau crédit vient se substituer au crédit syndiqué mis en place en novembre 2021 d'un montant de 270,5 M€ et dont l'échéance était fixée à novembre 2026 et de prêts bilatéraux d'un montant de 38,8 M€. Le nouveau crédit syndiqué comprend une première tranche, d'un montant de 35 M€ amortissable sur une durée de 5 ans à compter de juillet 2025, une seconde tranche in fine à 5 ans d'un montant de 215 M€ (maturité juillet 2029) et une troisième tranche in fine à 6 ans d'un montant de 75 M€ (maturité juillet 2030). Le contrat de financement octroie aussi un crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) d'une durée de 5 ans et d'un montant de 50 M€ dont l'objectif est le financement des investissements et de la croissance du Groupe.

La Société a cédé, en date du 3 septembre 2024, le fonds de commerce de Saint Laurent du Var à un franchisé.